

COMMUNE DE
VILLERS SAINT MARTIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
27 Mars 2008

COMPTE RENDU

Étaient présents : Tous les conseillers

Excusés : 0

Absents : 0

Secrétaire de séance : M. HENRIOT Claude

Le Maire ouvre la séance à 20h30.

1) Le conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière réunion en date du 7 Février 2008.

- Modalités de fonctionnement du Conseil Municipal

Le Maire propose d'assurer une permanence tous les premiers Samedi de chaque mois, de 10h00 à 12h00 à la salle du Conseil. Proposition acceptée à l'unanimité.

Cette décision, n'exclut pas la possibilité d'un rendez-vous avec la Maire hors permanence, et ce, au titre d'une meilleure confidentialité. La première de ces permanences interviendra le Samedi 5 avril prochain.

- Délibération concernant la location de la Salle Communale

Désignation des responsables de cette salle communale, à savoir :

RETORNAZ Christian, responsable général titulaire, Maire de la commune.

VERNEREY Jean-Luc, responsable suppléant, 2^{ème} Adjoint.

GARRIGNOT Jean-Yves, responsable suppléant, Conseiller Municipal.

Le règlement actuel, affiché en Mairie reste en vigueur.

- Délibération concernant la scolarisation hors RPI

La commune de Baume Les Dames sollicite la participation de notre commune pour les frais de scolarisation d'une élève de CE2. Coût à prévoir 400€. Le Maire se renseigne sur les accords antérieurs et le bien fondé de cette participation.

- Délibération sur la désignation des membres des différentes commissions communales.

Voir le tableau annexé à ce présent compte rendu.

2) Bilan du budget 2007

Ce bilan présenté et commenté par M. Jacques BERTRAND, laisse apparaître un solde de trésorerie d'un montant de 77 132.12 €. Sur ce solde, une imputation d'un montant de 17 382.98 €, concernant la réfection de la rue de la Mare, insuffisamment budgétisée en 2007. Ce qui rabaisse le montant de la trésorerie à 59 749.14 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce budget 2007.

3) Perspectives d'avenir

Un large débat sur les perspectives d'avenir pour la commune, permet de dégager les orientations suivantes :

- Elaboration et validation par les autorités compétentes de la « Carte Communale ».
- Réactivation du projet d'assainissement.

4) Questions diverses

- Les réunions du Conseil Municipal sont ouvertes au public
- Ces réunions futures seront annoncées par voie de presse
- La prochaine réunion est prévue le 1^{er} Avril prochain à 20 h 00. L'ordre du jour de cette réunion est la présentation du budget 2008, par Madame le Percepteur.
- Un tableau d'affichage sera installé sur le hameau de La Lavenne
- Le tableau d'affichage des informations communales situé dans le hall de la Mairie sera prochainement remplacé.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 h 30.